

Département du Tarn-et-Garonne

À retenir

- Au 1^{er} janvier 2020, **262 316** personnes résident dans le Tarn-et-Garonne
- La population augmente entre 2014 et 2020 (+ 0,6 % par an), moins rapidement que sur les cinq années précédentes (+ 1,1 %)
- La croissance de la population est due à un excédent migratoire, les arrivées étant plus nombreuses que les départs
- La population progresse particulièrement dans les communes situées sur les axes Toulouse-Montauban et Toulouse-Moissac
- Les trois principales agglomérations du département, celles de Montauban, de Castelsarrasin et de Labastide-Saint-Pierre, gagnent des habitants

Avec 262 316 habitants au 1^{er} janvier 2020, le Tarn-et-Garonne reste un département peu peuplé, en partie parce qu'il est peu étendu : il est le 8^e département de la région Occitanie. Seuls les Hautes-Pyrénées, le Gers, le Lot, l'Ariège et la Lozère sont moins peuplés. Au niveau national, il se situe au 80^e rang des départements, derrière les Ardennes et devant le Jura. La commune de Montauban compte 61 677 habitants. Elle est de loin la plus peuplée du département, concentrant près d'un quart de la population. Deux autres villes dépassent les 10 000 habitants : Castelsarrasin (14 131 habitants) et Moissac (13 738 habitants).

Une croissance démographique particulièrement élevée entre Toulouse et Montauban

Avec une augmentation de population de + 0,6 % par an entre 2014 et 2020, proche de celle de la région (+ 0,7 %), le Tarn-et-Garonne fait partie des vingt départements les plus dynamiques de France métropolitaine. Il gagne environ 9 750 habitants en six ans. La croissance démographique repose sur l'excédent migratoire (+ 0,6 %). Elle est particulièrement forte sur l'axe Toulouse-Montauban, en périphérie de Montauban, à Moissac, ainsi qu'autour de Castelsarrasin.

Les agglomérations de Montauban (+ 0,8 % par an), de Castelsarrasin (+ 1,1 %) et de Labastide-Saint-Pierre (+ 0,7 %) gagnent des habitants, celles de Montauban et de Labastide-Saint-Pierre cumulant des soldes naturel et migratoire positifs. Les populations des agglomérations de Caussade et de Valence, plus éloignées de Montauban, sont stables sur la période 2014-2020 : des arrivées supérieures aux départs compensent le déficit naturel.

La croissance de la population ralentit

Dans le Tarn-et-Garonne comme en Occitanie et en France, la croissance démographique sur la période récente (2014-2020) ralentit par rapport à la période précédente (2009-2014). Elle passe de + 1,1 % à + 0,6 % par an, car les excédents naturel et migratoire diminuent conjointement.

Cela se reflète aussi dans l'agglomération la plus peuplée du département, celle de Montauban, du fait d'un léger fléchissement de l'excédent naturel. Montauban et sa banlieue bénéficient en outre d'un apport migratoire stable entre les deux périodes. Au contraire, la croissance démographique se renforce dans la deuxième agglomération la plus peuplée, celle de Castelsarrasin, passant de + 0,8 % à + 1,1 % par an entre les deux périodes, grâce à des gains migratoires plus élevés.

À l'inverse, sous l'effet de la baisse conjuguée des soldes naturel et migratoire, la croissance de la population ralentit dans l'agglomération de Labastide-Saint-Pierre, et s'éteint dans celles de Caussade et Valence.

Les aires d'attraction des villes tarn-et-garonnaises ⁽¹⁾

Cinq aires d'attraction des villes ont leur commune centre dans le département du Tarn-et-Garonne. Ces aires hébergent 196 179 habitants, pas tous tarn-et-garonnais car l'aire de Valence déborde sur le Lot-et-Garonne.

Entre 2014 et 2020, toutes ces aires gagnent des habitants. Celles de Montauban (+ 0,7 % par an), de Moissac (+ 1,3 %) et de Castelsarrasin (+ 0,4 %), les plus peuplées, sont aussi les plus dynamiques. La population des aires de Valence et de Beaumont-de-Lomagne progresse moins vite en raison de déficits naturels (naissances moins nombreuses que les décès), qui gommant en partie les excédents migratoires.

Par rapport à 2009-2014, la croissance de la population s'accélère dans l'aire de Moissac, passant de + 0,4 % à + 1,3 % par an. Elle s'améliore légèrement sur les deux périodes dans l'aire de Beaumont-de-Lomagne, mais ralentit fortement dans celles de Montauban, de Castelsarrasin et de Valence.

Avertissements

- La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant cinq ans) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2014-2020) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2014-2020) et une période de cinq ans (2009-2014) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire apparent et du solde naturel sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle. Les recensements de population se déroulent en janvier-février. Ainsi, le solde naturel de la période 2014-2020 n'est pas affecté par la crise sanitaire liée à la Covid-19.
- La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

⁽¹⁾ définition : <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020

Territoire	Population		Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)			
	2020	Rang national	2014	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Tarn-et-Garonne	262 316	80	252 578	+ 0,6	+ 0,0	+ 0,6
Occitanie	5 973 969	5	5 730 753	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7
France métropolitaine	65 269 154		64 027 784	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Montauban	141 200	81	135 717	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,5
Moissac	19 480	334	18 064	+ 1,3	+ 0,0	+ 1,3
Castelsarrasin	16 233	364	15 837	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,3
Valence	13 613	403	13 450	+ 0,2	- 0,4	+ 0,6
Beaumont-de-Lomagne	5 653	615	5 566	+ 0,3	- 1,0	+ 1,2
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Montauban	80 503	81	76 624	+ 0,8	+ 0,3	+ 0,6
Castelsarrasin	27 869	210	26 173	+ 1,1	+ 0,0	+ 1,0
Labastide-Saint-Pierre	10 517	495	10 061	+ 0,7	+ 0,4	+ 0,3
Caussade	8 185	647	8 168	+ 0,0	- 0,3	+ 0,3
Valence	7 745	679	7 726	+ 0,0	- 0,5	+ 0,5
Principales communes du département (top 10)						
Montauban	61 677		58 826	+ 0,8	+ 0,3	+ 0,5
Castelsarrasin	14 131		13 765	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,4
Moissac	13 738		12 408	+ 1,7	+ 0,0	+ 1,8
Caussade	6 819		6 805	+ 0,0	- 0,4	+ 0,4
Montech	6 669		6 158	+ 1,3	+ 0,1	+ 1,3
Nègrepelisse	5 740		5 511	+ 0,7	- 0,8	+ 1,5
Valence	5 233		5 194	+ 0,1	- 0,8	+ 0,9
Verdun-sur-Garonne	4 831		4 660	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,4
Montbeton	4 238		3 918	+ 1,3	+ 0,1	+ 1,3
Grisolles	4 187		3 925	+ 1,1	+ 0,1	+ 1,0

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département
Source : Insee, recensements de la population, état civil

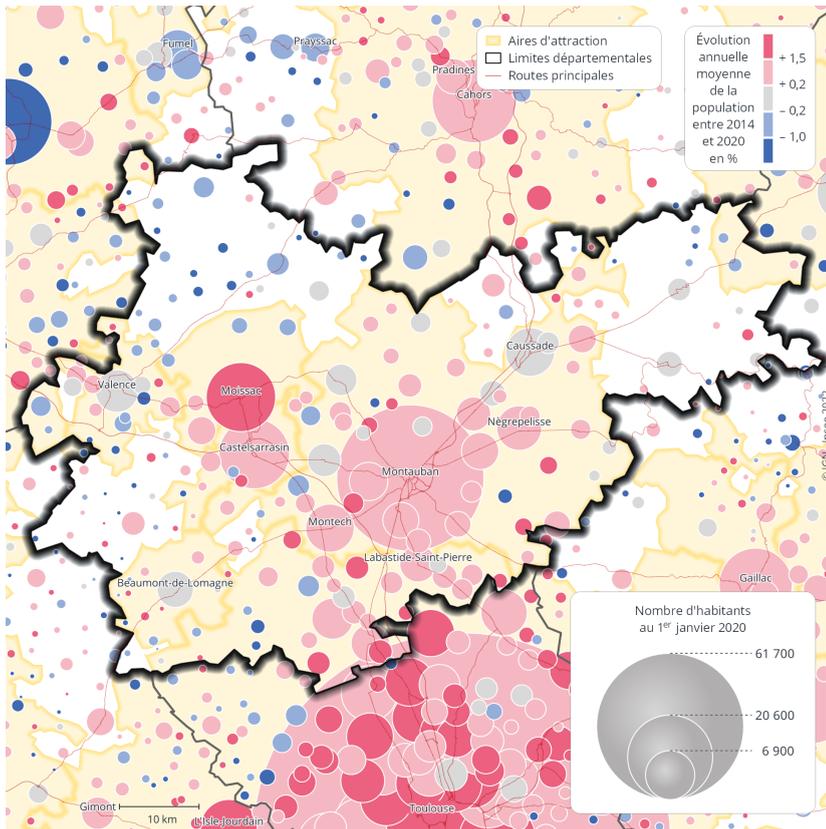
Évolutions annuelles moyennes sur les périodes 2014-2020 et 2009-2014

Territoire	Évolution annuelle moyenne 2014-2020 (%)			Évolution annuelle moyenne 2009-2014 (%)		
	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Tarn-et-Garonne	+ 0,6	+ 0,0	+ 0,6	+ 1,1	+ 0,2	+ 0,9
Occitanie	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,8
France métropolitaine	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (a)						
Montauban	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,5	+ 1,3	+ 0,3	+ 0,9
Moissac	+ 1,3	+ 0,0	+ 1,3	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,3
Castelsarrasin	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,3	+ 1,2	+ 0,1	+ 1,0
Valence	+ 0,2	- 0,4	+ 0,6	+ 0,6	- 0,2	+ 0,8
Beaumont-de-Lomagne	+ 0,3	- 1,0	+ 1,2	+ 0,1	- 0,6	+ 0,7
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Montauban	+ 0,8	+ 0,3	+ 0,6	+ 1,1	+ 0,5	+ 0,6
Castelsarrasin	+ 1,1	+ 0,0	+ 1,0	+ 0,8	+ 0,1	+ 0,7
Labastide-Saint-Pierre	+ 0,7	+ 0,4	+ 0,3	+ 1,1	+ 0,7	+ 0,5
Caussade	+ 0,0	- 0,3	+ 0,3	+ 0,7	+ 0,0	+ 0,7
Valence	+ 0,0	- 0,5	+ 0,5	+ 0,9	- 0,3	+ 1,1
Principales communes du département (top 10)						
Montauban	+ 0,8	+ 0,3	+ 0,5	+ 0,9	+ 0,5	+ 0,5
Castelsarrasin	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,4	+ 1,2	+ 0,1	+ 1,1
Moissac	+ 1,7	+ 0,0	+ 1,8	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,2
Caussade	+ 0,0	- 0,4	+ 0,4	+ 0,7	- 0,1	+ 0,7
Montech	+ 1,3	+ 0,1	+ 1,3	+ 2,4	+ 0,5	+ 1,9
Nègrepelisse	+ 0,7	- 0,8	+ 1,5	+ 1,7	- 0,3	+ 2,0
Valence	+ 0,1	- 0,8	+ 0,9	+ 0,3	- 0,6	+ 0,9
Verdun-sur-Garonne	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,4	+ 2,6	+ 0,5	+ 2,0
Montbeton	+ 1,3	+ 0,1	+ 1,3	+ 2,6	+ 0,4	+ 2,2
Grisolles	+ 1,1	+ 0,1	+ 1,0	+ 2,3	+ 0,4	+ 1,9

Notes : (a) Dont la commune centre est dans le département, y compris les communes d'un autre département

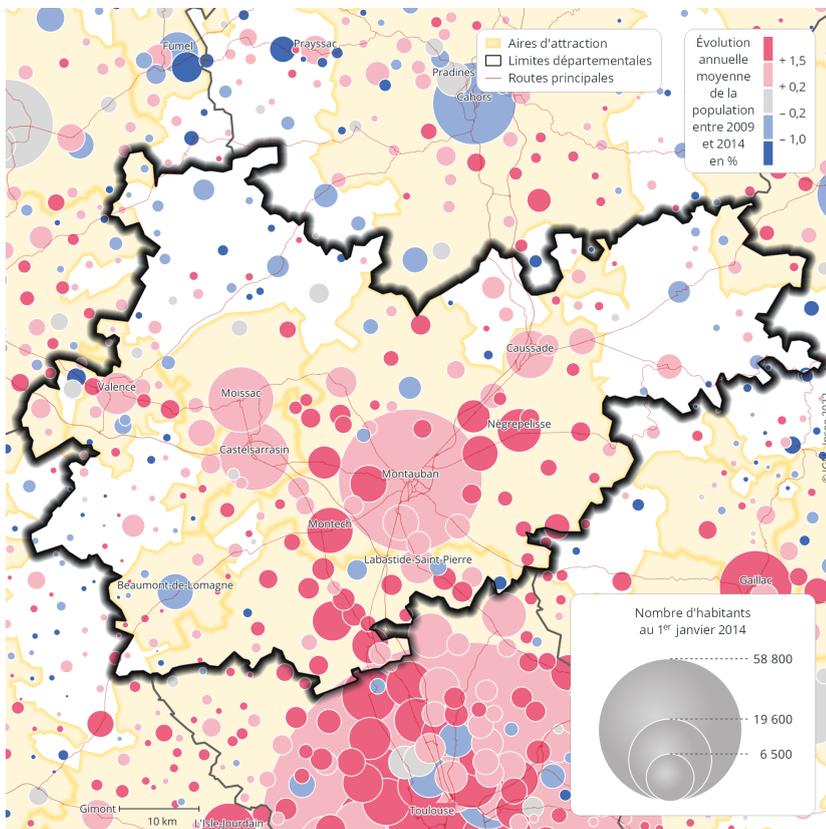
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Population municipale au 1^{er} janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020



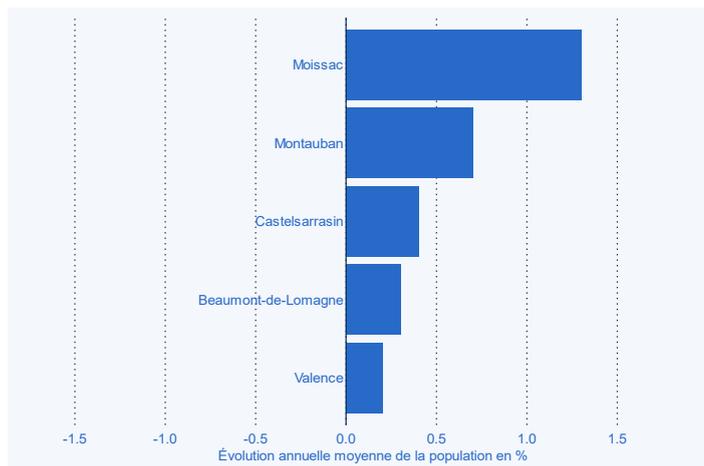
Source : Insee, recensements de la population

Population municipale au 1^{er} janvier 2014 et évolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014



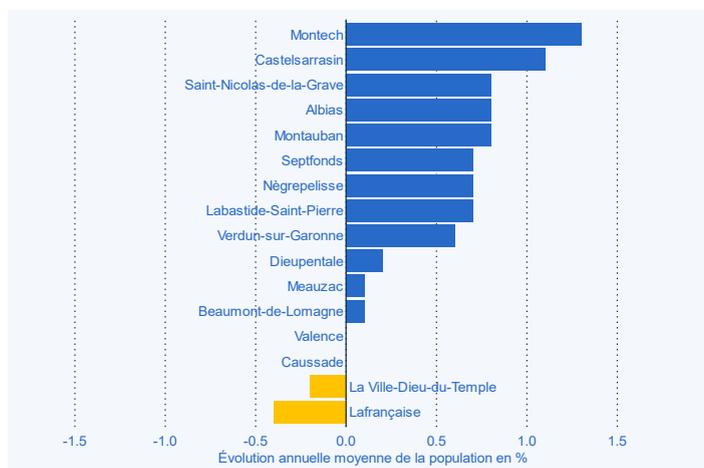
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des aires d'attraction des villes entre 2014 et 2020



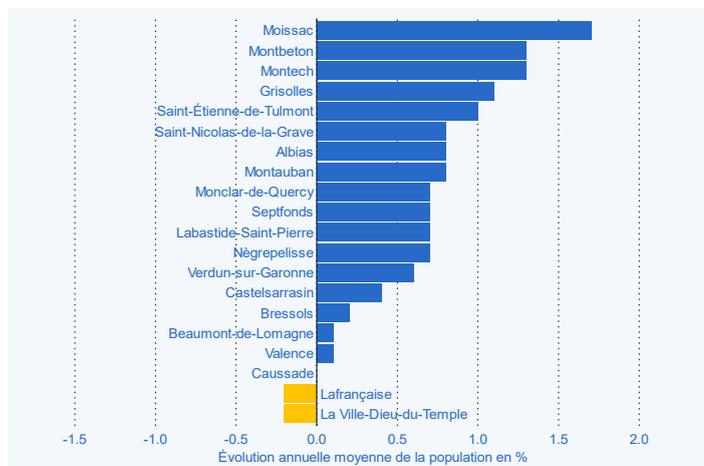
Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des unités urbaines entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population

Évolution annuelle moyenne de la population des 20 principales communes entre 2014 et 2020



Source : Insee, recensements de la population